

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 jours :

Jour 1

Faire son check-up financier et construire son budget



- Définir les objectifs d'un coaching budgétaire
- Évaluer la situation financière et son évolution
- Analyser les dépenses et les revenus
- Expliquer le compte bancaire, les moyens de paiement, l'épargne et les crédits
 - o Le compte
 - o Le découvert
 - o Frais en cas d'incident
 - o Les moyens de paiement : chèques, cartes...
 - o L'épargne
 - o Les crédits

Jour 2

Gérer les difficultés financières + Approche du coaching



- Droit au compte – Déposer d'un dossier de surendettement et les possibilités de traitement (atelier animé par la Banque de France)
- Coaching – Point clés (atelier animé par un coach professionnel)
 - o Posture
 - o Outils d'intervention
 - o Déontologie
 - o Accompagnement de coaching



QUI SOMMES-NOUS ?

Créé à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers, l'Institut pour l'Éducation Financière du Public – IEFP, a notamment pour missions :

- l'information, la formation et le développement de la culture générale du grand public, dont le public scolaire, en matière économique et financière ;
- la réalisation de missions éducatives dans les domaines économique et financier.

L'Institut communique également sous l'appellation « La finance pour tous ».

Son site Internet : www.lafinancepourtous.com.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



L'IEFP est une association d'intérêt général indépendante créée en 2006. Elle est éligible au mécénat. Ses principaux soutiens sont l'Autorité des marchés financiers, la Fédération Bancaire Française et la Banque de France. Elle est agréée et soutenue par le ministère de l'Éducation nationale.

Contacts

IEFP-La finance pour tous :

✉ 41, Boulevard des Capucines - 75002 Paris

☎ 01 44 50 00 80

🌐 www.lafinancepourtous.com

@ Mail : contact@lafinancepourtous.com

COACH BUDGÉTAIRE



LE COACH BUDGÉTAIRE



Formé par l'IEFP/La finance pour tous, il a pour mission de diffuser/vulgariser des connaissances pratiques sur les questions budgétaires : faire son check-up financier, construire son budget, maîtriser ses crédits et accompagner des personnes en fragilité financière.

Le Coach Budgétaire

- renforce ses compétences en matière de finances personnelles ;
- contribue à la lutte contre la fragilité financière ;
- apprend à accompagner individuellement ou collectivement les différents publics.

Qui peut être candidat ?

Sondage sur les finances personnelles*

- 4 personnes sur 5 ont besoin d'aide en matière de gestion de leurs finances personnelles (4% des Français estiment avoir un niveau nul, 20% un niveau faible et 25% un niveau moyennement élevé),
- 75% des Français ne reçoivent pas d'aide extérieure dans la gestion de leurs finances personnelles,
- 22% sont intéressés par une formation en finances personnelles.

* Research Now pour IEFP, 2015.

Cette formation est destinée en premier lieu aux intervenants sociaux mais également aux salariés, fonctionnaires, retraités, pré-retraités - pouvant apporter leur soutien à des populations en situation de fragilité financière.

Le candidat est une personne physique majeure intéressée par :

- les sujets liés aux finances personnelles et notamment les questions budgétaires,
- la transmission d'un savoir accessible, pratique et utile,
- la démultiplication d'une mission d'intérêt général.

Comment devenir Coach budgétaire ?

La formation délivrée par l'IEFP/La finance pour tous avec l'appui de ses partenaires se déroule sur 2 jours. A l'issue de cette formation, chaque candidat se voit remettre par l'IEFP une attestation de suivi de stage.

La formation est assurée par des **formateurs** expérimentés, professionnels de la finance et de la formation en entreprise et par un coach certifié.

Quel intérêt pour l'employeur ?

- Optimiser les compétences du personnel en charge des publics en situation de fragilité financière
- Renforcer le « bien-être budgétaire » des personnels en situation de fragilité financière
- Contribuer à la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et améliorer la notation extra-financière.



MODALITÉS PRATIQUES



Les sessions de formation comprennent entre 8 et 12 candidats.

L'inscription se fait en remplissant un formulaire spécifique disponible sur le site www.lafinancepourtous.com.

Sauf dans le cas des formations intra-entreprise qui ont lieu dans les locaux de l'entreprise, les formations sont dispensées dans Paris intra-muros ou à distance. Des convocations sont envoyées par courriel pour chaque session de formation avec indication des heures et modalités de formation.

Une fiche de présence est systématiquement paraphée par les participants ou équivalent en distanciel.

Les horaires de formation sont approximativement : 9h/12h30 – Pause déjeuner – 14h/17h30.

Tarifs



La formation est facturée 250 € par stagiaire (exonérée de TVA).

La formation peut être financée par l'entreprise dans le cadre d'un plan de formation ou d'un dispositif de retraite progressive.

